

**MF/2024/12 - 01**

**DECISION DE LA DIRECTRICE GENERALE PORTANT NOMINATION DES MEMBRES  
DU COMITE SECTORIEL BOIS ET PLANTS DE VIGNE (MANDATURE 2024-2029)**

LA DIRECTRICE GENERALE DE L'ÉTABLISSEMENT NATIONAL DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER,

Vu la décision du Directeur Général de FranceAgriMer du 20 novembre 2019, portant création d'un comité sectoriel bois et plants de vigne,

**DECIDE :**

**Article 1 : Renouvellement des membres pour la mandature 2024 - 2029**

Sont nommés membres du comité sectoriel bois et plants de vigne :

<b>Représentants des organisations professionnelles de la pépinière viticole :</b>	
Représentants de la FFPV	David AMBLEVERT Jean-François BARNIER Jean-Louis CORSINI François GUILLAUME Mireille JENNY STICH Miguel MERCIER Pierre MILLET Pierre-Denis TOURETTE Giovanni VARELLI
<b>Représentants des organisations professionnelles de la viticulture et du négoce :</b>	
Représentant de la FNAB	Fabien BOISARD
Représentant de la Confédération des vins IGP	Pierre GONTIER
Représentant de l'UMVIN	Jean-Philippe DAVID
<b>Représentants des instituts techniques et recherche :</b>	
Représentant de l'INRAE	Guillaume ARNOLD
<b>Représentant de FranceAgriMer au CTPS vigne :</b>	
	Valérie GERBAUD

**Article 2 : Entrée en vigueur**

Cette décision abroge la décision MF/2022-06 du 24/11/2022.

Elle entre en vigueur à compter du lendemain de sa publication au Bulletin officiel du Ministère de l'agriculture, de la souveraineté alimentaire et de la forêt.

Fait à Montreuil, le 16/12/2024

**La Directrice générale de  
l'établissement national des produits de  
l'agriculture et de la mer**

**Christine AVELIN**